

RÈGLEMENT

PAIEMENT DE LA LOCATION

La location devra être réglée avant utilisation à l'accueil de la Mairie. Le chèque de caution (200€) sera restitué par courrier après contrôle par la mairie (délai : 10 jours maximum).

Le chèque doit être libellé à l'ordre du Trésor Public.

Si dégâts : restitution du chèque de caution après paiement des frais par le locataire.

NOMBRES DE PERSONNES AUTORISÉES : 10 maximum

Le locataire est responsable de l'ensemble des dégradations commises sur la pêcherie et son matériel pendant toute la durée de la location (2h avant et 2h après la pleine mer).

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Respecter l'état de propreté et de rangement des lieux.

MATÉRIEL MIS À DISPOSITION À LA PÊCHERIE :

- Un filet
- Un treuil
- Une épuisette
- Un extincteur
- Une bouée de sauvetage
- Deux balais
- Un seau et son bout

CONSEIL PRATIQUE : pensez à apporter un sac pour vos déchets.

SONT INTERDITS :

- Les feux
- Les lampes à pétrole et à gaz
- Les barbecues

AUTRES INTERDICTIONS :

- de grimper à l'échelle
- de passer la nuit dans la pêcherie
- de toucher aux réglages de la pêcherie
- de jeter vos déchets

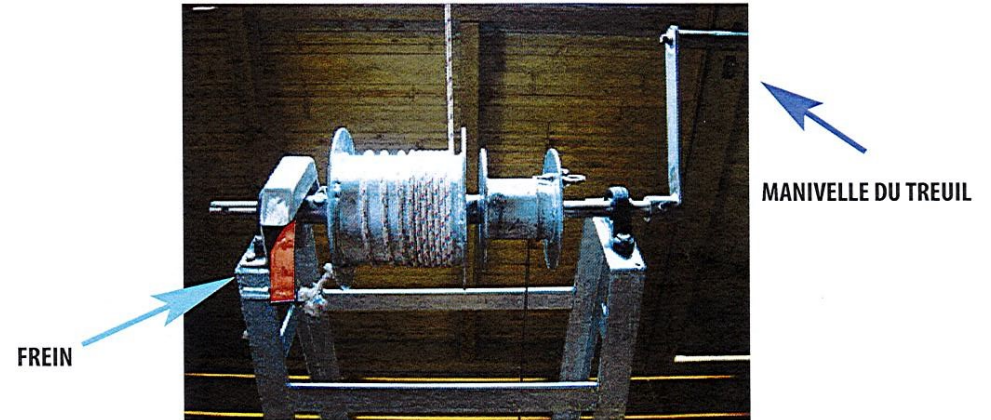
SÉCURITÉ : Pompiers : 18

En cas d'urgence, une bouée et un extincteur sont à votre disposition.

Un défibrillateur est installé dans la cour de la Mairie.

Pensez à vous munir d'un téléphone portable pour pouvoir prévenir les secours.

Fonctionnement du carrelet



Le système de treuil permettant la mise à l'eau du carrelet est équipé d'un contre-poids afin de réduire les efforts et d'éviter les retours de manivelle.

Un système de freinage permet l'utilisation du treuil en toute sécurité.

Pour descendre le carrelet :

Débloquer la gachette du cliquet de sécurité en tournant la manivelle.

Pour remonter le carrelet :

Laisser le cliquet de sécurité enclenché.

Pêche :

Laisser reposer le filet sur la vase.

Remonter régulièrement et rapidement le filet.



Attention aux bois et objets flottants

Principales espèces pêchées dans cette partie de l'Estuaire :



La plie carrelet

27cm



la limande

20cm



Le flet

25cm



L'aloise

30cm



l'anguille

pas de maille



La sole

24cm



Le bar

42 cm



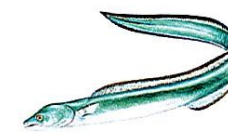
Le mullet

20cm



l'éperlan

12cm



le congre

58cm

**RESPECTONS
LES MAILLES**